

TALIS EDUCATION GROUP

112 Avenue Paul DOUMER

24100 BERGERAC

Marc ADLER

✓ Certifié par  youtrust

Comptes au 31/08/2025

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/08/2025	31/08/2024
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	134 441	96 009	38 432	4 193
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	511 613	118 313	393 300	148 780
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	70 394	52 075	18 319	25 520
Immobilisations en cours				304 401
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	65 036 228	48 155 388	16 880 840	61 901 440
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 030		5 030	5 030
ACTIF IMMOBILISE	65 757 705	48 421 785	17 335 920	62 389 364
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	15 000		15 000	150 000
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	226 367	57 971	168 396	50 693
Autres créances	5 300 092	2 536 256	2 763 837	4 029 423
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	196 804		196 804	89 928
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	55 389		55 389	69 714
ACTIF CIRCULANT	5 793 653	2 594 227	3 199 426	4 389 757
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	71 551 358	51 016 012	20 535 346	66 779 121

Rubriques		31/08/2025	31/08/2024
Capital social ou individuel	(dont versé : 45 180)	45 180	45 180
Primes d'émission, de fusion, d'apport		1 909 939	1 909 939
Ecart de réévaluation	(dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	)	11 500 000	7 500 000
Report à nouveau		445 995	415 246
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-42 382 508	4 030 748
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		640 772	411 646
CAPITAUX PROPRES		-27 835 623	14 317 759
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		305 150	708 947
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		164 688	439 668
Dettes fiscales et sociales		133 998	189 996
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		47 767 134	51 122 751
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
DETTES		48 370 969	52 461 362
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL		20 535 346	66 779 121

Rubriques	France	Exportation	31/08/2025	31/08/2024
Ventes de marchandises	101 500		101 500	89 250
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 667 177		1 667 177	2 836 839
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 768 677		1 768 677	2 926 089
Production stockée				
Production immobilisée				20 575
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10 368	1 412
Autres produits			1 840	244
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 780 885	2 948 320
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			31 900	21 183
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 335 622	1 695 569
Impôts, taxes et versements assimilés			27 750	14 509
Salaires et traitements			550 535	678 787
Charges sociales			179 971	268 729
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			105 791	49 267
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			57 971	
Dotations aux provisions				
Autres charges			1 497	650
CHARGES D'EXPLOITATION			3 291 037	2 728 694
RESULTAT D'EXPLOITATION			-1 510 152	219 626
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				-10 001
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			7 003 000	10 000 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			87 732	103 211
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			7 090 732	10 103 211
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			47 556 856	3 134 788
Intérêts et charges assimilées			182 602	2 927 799
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			47 739 458	6 062 587
RESULTAT FINANCIER			-40 648 726	4 040 624
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-42 158 878	4 270 250

Rubriques	31/08/2025	31/08/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	17 802	1 075
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	17 802	1 075
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	23 605	74 893
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	701	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	229 126	177 684
CHARGES EXCEPTIONNELLES	253 432	252 577
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-235 630	-251 502
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-12 000	-12 000
TOTAL DES PRODUITS	8 889 419	13 052 606
TOTAL DES CHARGES	51 271 927	9 021 858
BENEFICE OU PERTE	-42 382 508	4 030 748

Annexes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'appréciation portée sur la continuité d'exploitation est exposée au paragraphe « Événements postérieurs à la clôture » de la présente annexe, auquel il convient de se reporter.

2. TITRES DE PARTICIPATION

Sur cet exercice il n'y a aucun mouvement sur les titres de participations dont le montant brut global reste inchangé à 65 036 228 euros.

Les frais d'acquisition sont incorporés au prix d'achat des titres.

Compte tenu de l'ouverture de la procédure de sauvegarde intervenue postérieurement à la clôture, l'évaluation des titres de participation a fait l'objet d'un examen particulier. Les dépréciations exposées ci-après ont été déterminées sur la base de la situation existant au 31 août 2025 et des perspectives d'activité et de rentabilité des filiales appréciées à cette date.

Le retournement brutal du marché de la formation a accentué la dégradation de l'activité et de la rentabilité des filiales qui avait été observée lors de l'exercice précédent.

Ce mouvement a cependant pris une ampleur telle qu'il a conduit la société à procéder à de très nombreuses dépréciations sur la plupart des entités à la suite des calculs qu'elle a menés pour comparer leurs valeurs d'utilité à leurs valeurs comptables.

Ces dépréciations n'ont porté que sur les acquisitions qui ont été réalisées depuis 2021, aucune dépréciation n'ayant été constatée sur l'exercice sur les sociétés du « périmètre historique » que sont TALIS DORDOGNE, TALIS BAYONNE, TALIS BORDEAUX et TALIS C&C. Concernant le périmètre historique, il est rappelé que les titres de la SAS TALIS PARIS ont déjà fait l'objet d'une dépréciation à 100 % lors de l'exercice précédent (3 134 788 euros).

La méthode d'évaluation retenue pour déterminer la valeur d'utilité pose comme principe la comparaison de la valeur d'inscription des titres avec la situation nette détenue, éventuellement corrigée des perspectives d'activité ou de prise en compte de capacités bénéficiaires futures. Lorsque les perspectives d'activité et de rentabilité futures sont incertaines ou négatives, une dépréciation a été comptabilisée afin de maintenir une valeur nette « plancher » des filiales eu égard aux volumes d'activités qu'elles génèrent.

Enfin l'évolution du marché de la formation ne permet plus de maintenir les multiples de valorisation qui ont été appliqués lors de ces acquisitions.

En conséquence les dépréciations suivantes ont été comptabilisées :

1°) TALIS OUTRE MER : société « holding » des sociétés d'outre-mer. La valeur nette comptable des titres a été ramenée de 14,3 M€ à 10 M€ après constatation d'une dépréciation de 4,3 M€. Ce calcul découle de la dépréciation constatée par TALIS OUTRE MER sur ses filiales.

2°) TALIS POITIERS : la dégradation de la rentabilité constatée au cours de l'exercice précédent s'est fortement accentuée sur cet exercice. Aussi la valeur nette comptable des titres a été ramenée à une « valeur plancher » de 1 M€, ce qui a conduit à la constatation d'une provision de 8,22 M€.

3°) sociétés du « pôle Nantais » : ces 4 sociétés sont exactement dans la même situation que TALIS POITIERS. En conséquence leurs valeurs comptables nettes ont été ramenées à des valeurs minimum en fonction de leurs volumes d'activité et de leurs situations nettes au 31/08/2025 :

Sociétés	Valeur comptable titres	Dépréciations	Valeur nette	Capitaux propres	Résultat net
CFP - ENC	8 416 718 €	7 000 000 €	1 416 718 €	1 434 938 €	-554 842 €
ENACOM	2 530 638 €	2 000 000 €	530 638 €	152 778 €	-62 347 €
ENCIA	1 417 157 €	1 000 000 €	417 157 €	154 412 €	42 168 €
ENSEC	2 834 315 €	2 500 000 €	334 315 €	479 291 €	-74 836 €
TOTAL	15 198 829 €	12 500 000 €	2 698 829 €	2 221 419 €	-649 857 €

4°) Enfin la société est en litige avec la société SQLI auprès de qui elle a réalisé l'acquisition de la société ASTON INSTITUT en avril 2024 à la suite de la découverte d'évènements remettant en cause les fondamentaux de l'exploitation. En conséquence une dépréciation de 20 M€ a été comptabilisée afin de ramener la valeur des titres à 550 K€.

Le montant total de la dotation de l'exercice s'élève donc à 45,02 M€ et la valeur nette comptable des titres de participations à 16,88 M€.

Travaux d'évaluation menés dans le cadre de la procédure de sauvegarde

En application des articles L. 621-9 et R. 621-23 du Code de commerce, le juge-commissaire a, par ordonnance du 22 janvier 2026, désigné un cabinet d'expertise indépendant avec pour mission de déterminer la valeur de la société, d'une part en situation liquidative, d'autre part en tant qu'entreprise en activité, conformément à l'article L. 626-32 du Code de commerce. Les rapports définitifs ont été transmis le 19 avril 2026.

A l'issue de ses travaux, l'Expert a conclu à une valeur négative des titres de la société et qui n'est guère éloignée de la situation nette telle qu'elle ressort dans les comptes au 31/08/2025. L'existence d'écarts s'explique par le fait que l'Expert a évalué la société en prenant en compte les plus-et moins-value latentes alors que l'arrêté des comptes est fondé sur le seul respect du droit comptable et notamment le respect du principe de prudence.

Ces travaux portent sur la valeur de la société elle-même et non sur celle de chacune de ses filiales prise isolément ; ils ont été conduits postérieurement à la clôture, sur la base de données actualisées et dans une finalité propre à la procédure collective. Mais ils n'ont pas conduit à remettre en cause les valeurs d'utilité retenues au 31 août 2025.

3. CRÉANCES ET DETTES

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les valeurs disponibles figurant à l'actif sont en concordance avec les différents états de rapprochement établis à partir des positions des organismes financiers. Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominative.

Les dettes figurant au passif sont inscrites pour leur valeur au jour de la clôture de l'exercice, toutes provisions pour les actualiser ayant été pratiquées. Sont par exemple provisionnées l'ensemble des charges ou dettes nées au cours de l'exercice, même si elles n'ont pas encore fait l'objet d'une note de débit.

La dette de compte courant vis-à-vis de la société mère, la société TALIS NETWORK, et qui s'élève à 43 841 188 euros est imputée dans la catégorie d'échéances à plus d'un an et moins de 5 ans.

Les échéances présentées ci-dessus correspondent à la situation contractuelle existant au 31 août 2025. Le plan de sauvegarde arrêté le 4 août 2026 a réinstallé cette dette sur une durée de dix ans, assortie de trois annuités de franchise, selon les modalités exposées au paragraphe « Événements postérieurs à la clôture ».

Ce rééchelonnement, postérieur à la clôture, est sans incidence sur le classement des dettes au 31 août 2025.

La créance correspondante déclarée par la société TALIS NETWORK et admise au passif de la procédure s'élève à 46 408 371 euros. L'écart avec le montant figurant au bilan au 31 août 2025 s'explique par [à compléter : intérêts courus et opérations intervenues entre le 31 août et le 21 octobre 2025.

4. CAPITAUX PROPRES INFÉRIEURS À LA MOITIÉ DU CAPITAL SOCIAL

Les capitaux propres de la société sont négatifs et s'établissent à – 27 835 623 euros au 31 août 2025, soit un montant inférieur à la moitié du capital social. Les associés seront consultés sur la poursuite de l'activité dans les conditions prévues à l'article L. 225-248 du Code de commerce, applicable aux sociétés par actions simplifiées. La perspective de rétablissement de la situation nette repose sur l'exécution du plan de sauvegarde arrêté le 4 août 2026 et sur le redressement des résultats des filiales.

5. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Ouverture de la procédure de sauvegarde

Par jugement du 21 octobre 2025, le Tribunal de commerce de Bordeaux a prononcé l'ouverture d'une procédure de sauvegarde à l'égard de la société, ainsi qu'à l'égard des sociétés TALIS NETWORK SAS et TALIS FACTORY SAS. La poursuite de l'activité a été autorisée par jugements des 10 décembre 2025 et 14 avril 2026.

Le passif déclaré et arrêté à l'ouverture de la procédure s'élève à 51 053 688,61 €, dont environ 96 % de dettes intragroupe, la créance de compte courant détenue par la société mère TALIS NETWORK SAS (46 408 371 €) représentant à elle seule plus de 90 % du passif affecté.

Arrêté du plan de sauvegarde

La société a déposé un projet de plan le 27 mai 2026. Les créanciers ayant été répartis en huit classes de parties affectées, le projet a recueilli un vote favorable de six classes sur huit ; le plan a été arrêté par application forcée interclasses dans les conditions de l'article L. 626-32 du Code de commerce.

Par jugement du 4 août 2026, le Tribunal de commerce de Bordeaux a arrêté le plan de sauvegarde de la société, mis fin à la période d'observation et fixé la durée du plan à dix ans, soit jusqu'au 4 août 2036. Un commissaire à l'exécution du plan a été désigné. L'inaliénabilité des titres de la société et du fonds de commerce a été prononcée pour une durée de deux ans.

Les principales modalités d'apurement du passif sont les suivantes :

- créances fiscales et sociales privilégiées (28 393,87 €) et créance sociale chirographaire (1 439,60 €) : remboursement intégral en une annuité, à l'échéance 2027 ;
- créances bancaires chirographaires (280 098,60 €), créances fournisseurs et prestataires (198 866,03 €), créances intragroupe des filiales (3 929 545,83 €), créance de mandataire social (13 560,78 €) et créance intragroupe de la société mère TALIS NETWORK SAS (46 408 371 €) : remboursement à hauteur de 47,8 % du montant admis, selon un échancier progressif commun sur dix annuités comportant trois années de franchise (0 % en 2027, 2028 et 2029), puis 5 % en 2030, 10 % en 2031 et 2032, 15 % en 2033 et 20 % pour chacune des trois dernières annuités ;
- la fraction non remboursée, représentant 52,2 % du montant admis, fait l'objet d'un abandon pur et simple pour les créances bancaires, fournisseurs et de mandataire social, soit un abandon d'environ 257 K€ ; s'agissant des créances intragroupe des filiales et de la créance de la société mère, cette fraction n'est pas abandonnée mais différée, son traitement éventuel n'intervenant qu'après le dixième anniversaire du plan et le complet règlement des autres créances affectées, dans le cadre d'un mécanisme de retour à meilleure fortune ;
- les créances inférieures à 500 € (1 922,71 €) et les frais de greffe (466 €) sont réglés dès l'adoption du plan.

Le passif à apurer dans le cadre du plan ressort ainsi à 24 784 258,84 €.

Financement du plan et continuité d'exploitation

Afin de couvrir les besoins de liquidités identifiés sur la période 2026/2027, un nouveau financement intragroupe d'un montant maximal de 4 600 000 €, mis à disposition par une société ad hoc constituée à l'initiative de l'un des fondateurs du Groupe, a été souscrit sous condition suspensive de l'arrêté des plans de sauvegarde des holdings du Groupe. Ce financement vient à maturité le 30 juin 2036.

Le Tribunal a relevé que les prévisionnels d'exploitation et de trésorerie établis confirment la viabilité de l'entreprise et que la trésorerie existante, complétée par ce nouveau financement, permet d'assurer les premiers paiements du plan ainsi que les charges d'exploitation.

Compte tenu de l'arrêté du plan de sauvegarde, du rééchelonnement et des abandons de créances qu'il emporte, du nouveau financement mis en place et des perspectives d'exploitation des filiales, la direction estime que la société est en

mesure de faire face à ses engagements. Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2025 ont en conséquence été établis selon le principe de continuité d'exploitation.

Litige SQLI

Par assignation délivrée le 1er octobre 2025, la société a engagé une procédure contentieuse à l'encontre de la société SQLI devant le Tribunal des activités économiques de Paris, tendant à l'annulation de la cession d'ASTON INSTITUT et à la restitution du prix de cession de 20,11 M€, outre 1 429 198 € d'indemnités et 75 000 € au titre de l'article 700 du Code de procédure civile. Aucun produit à recevoir n'a été comptabilisé à ce titre au 31 août 2025, l'issue de cette procédure demeurant incertaine à la date d'arrêté des comptes.

AUTRES INFORMATIONS

A compter du 1er janvier 2022, la société a rejoint le périmètre d'intégration fiscale constitué par la société TALIS FACTORY. Selon la convention d'intégration fiscale, les filiales calculent leur IS comme si elles n'étaient pas membre du groupe et les éventuels produits de l'intégration sont calculés par la société tête de groupe.

La société fait partie du périmètre de consolidation légale constitué par la société TALIS FACTORY.

EFFECTIFS

L'effectif moyen annuel s'élève à 3,42.

ORGANIGRAMME JURIDIQUE TALIS

TALIS FACTORY SAS

110 avenue Paul DOUMER – 24100 BERGERAC

Président MadVenture représentée par Marc ADLER

Détient 100 % de TALIS NETWORK et est détenu à hauteur de 88,78 % par TALIS INVEST

TALIS NETWORK SAS

110 avenue Paul DOUMER – 24100 BERGERAC

Président TALIS FACTORY représentée par M.ADLER

Détient 100 % de TALIS EDUCATION GROUP

TALIS EDUCATION GROUP SAS

112 avenue Paul DOUMER – 24100 BERGERAC

Président TALIS FACTORY représentée par M.ADLER

Détient 100 % de de toutes les structures à l'exception de QUANTIS 99 % + 1% TALIS FACTORY

ASSOCIATION GIE

TALIS FORMATION

Président : O. Toiron
Trésorier : A. Gaudin
Secrétaire : R. Challe

ARIA PME D'AQUITAINE

Président : F. Moreau
Trésorier : A. Gaudin
Secrétaire : Y. Hinnekint

TALIS-BS Paris

Président : O. Toiron
Trésorier : A. Gaudin
Secrétaire : R. Challe

GIE CORPORATE

Président: O. Toiron

TALIS POITIERS

Président : TALIS FACTORY
SAS capital 100 000 €

TALIS BORDEAUX

Président : TALIS FACTORY
SAS capital 238 400 €

TALIS PARIS

Président : TALIS FACTORY
SAS capital 300 000 €
EN L J

TALIS DORDOGNE

Président : TALIS FACTORY
SAS capital 560 640 €

TALIS BAYONNE

Président : TALIS FACTORY
SAS capital 76 224 €

TALIS COMPETENCES & CERTIFICATIONS

Président : TALIS FACTORY
SAS capital 8 874 €

TALIS OUTRE-MER

SAS capital 13 033 010 €
Président : TALIS FACTORY
Détient 89,17 % de FORE IDN et
100 % des autres :

EQUINOXE FORMATION GUYANE

SAS capital : 100 000 €

SN IMFS MARTINIQUE

SAS capital 75 000 €

FORE ALTERNANCE GUADELOUPE

SAS capital 165 400 €

TALIS MARTINIQUE

SAS capital 10 000 €

FORE ENTREPRISE GUADELOUPE

SAS capital 115 000 €

FORE ILES DU NORD SAINT MARTIN

SAS capital 145 425 €

TALIS EDUCATION GROUP détient
100 % des écoles de NANTES
Président : TALIS FACTORY

CFP ECOLE NANTAISE DE COMMERCE

SAS capital 1 000 050 €

ENACOM NANTES

Sas capital 15 000 €

ENCIA NANTES

SAS capital 15 000 €

ENSEC NANTES

SAS capital 340 800 €

GIE NANTES

QUANTIS

Gérant : Y. Hinnekint
SCI capital 1 000 €

ASTON INSTITUT

Président : TALIS FACTORY
SAS capital 30 000 €

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	271 969		646 054
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	19 605		19 605
Matériel de bureau, informatique, mobilier	68 584		50 789
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	304 401		
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	392 590		70 394
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	65 036 228		65 036 228
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	5 030		5 030
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	65 041 258		65 041 258
TOTAL GENERAL	65 705 817		65 757 705

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		271 969	646 054	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport		19 605	19 605	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		68 584	50 789	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		304 401		
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		392 590	70 394	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		65 036 228	65 036 228	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		5 030	5 030	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		65 041 258	65 041 258	
TOTAL GENERAL		65 705 817	65 757 705	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	118 995	95 327		214 322
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	118 995	95 327		214 322
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	19 605			19 605
Matériel de bureau et informatique, mobilier	43 064	10 464	21 059	32 470
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 669	10 464	21 059	52 075
TOTAL GENERAL	181 665	105 791	21 059	266 397

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre	229 126						229 126
TOTAL	229 126						229 126

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations				
Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	411 646	229 126		640 772
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	411 646	229 126		640 772
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	3 134 788	45 020 600		48 155 388
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients		57 971		57 971
Autres dépréciations		2 536 256		2 536 256
DEPRECIATIONS	3 134 788	47 614 827		50 749 615
TOTAL GENERAL	3 546 434	47 843 953		51 390 386
Dotations et reprises d'exploitation		57 971		
Dotations et reprises financières		47 556 856		
Dotations et reprises exceptionnelles		229 126		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	5 030	5 030	
Clients douteux ou litigieux	69 565	69 565	
Autres créances clients	156 802	156 802	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	113 620	113 620	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	4 986 706	4 986 706	
Débiteurs divers	198 766	198 766	
Charges constatées d'avance	55 389	55 389	
TOTAL GENERAL	5 586 878	5 586 878	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	129	129		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	305 021	305 021		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	164 688	164 688		
Personnel et comptes rattachés	38 796	38 796		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 196	37 196		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	45 541	45 541		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	12 464	12 464		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	47 767 134	3 925 946	43 841 188	
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	48 370 969	4 529 781	43 841 188	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	305 021			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/08/2025	31/08/2024	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168840	Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	445,52	504,36	-58,84
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		445,52	504,36	-58,84
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	FRS FACTURES NON PARV.	37 319,51	3 974,49	33 345,02
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		37 319,51	3 974,49	33 345,02
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	Provision congés payés	6 682,88	12 012,40	-5 329,52
428600	PERSONNEL FRAIS A PAYER	31 486,08		31 486,08
438200	CHARGES SUR C.P.	2 994,57	5 094,35	-2 099,78
438600	Charges sociales - charges à payer	2 900,00		2 900,00
448600	ETAT CHARGES A PAYER	9 580,90	13 818,50	-4 237,60
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		53 644,43	30 925,25	22 719,18
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518600	AGIOS A PAYER	128,71	297,22	-168,51
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		128,71	297,22	-168,51
TOTAL CHARGES A PAYER		91 538,17	35 701,32	55 836,85

Compte	Libellé	31/08/2025	31/08/2024	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES D'AVANCE	55 389,03	69 714,05	-14 325,02
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		55 389,03	69 714,05	-14 325,02

Compte	Libellé	31/08/2025	31/08/2024	Ecart
409800	AVOIRS A RECEVOIR		72 168,00	-72 168,00
418100	Clients - factures à établir	30 980,28	47 888,64	-16 908,36
428700	Personnel - produits à recevoir	1 000,00	1 958,46	-958,46
468700	Divers - produits à recevoir	198 765,72		198 765,72
TOTAL		230 746,00	122 015,10	108 730,90
TOTAL		230 746,00	122 015,10	108 730,90
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	Clients - factures à établir	30 980,28	47 888,64	-16 908,36
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		30 980,28	47 888,64	-16 908,36
AUTRES CREANCES				
409800	AVOIRS A RECEVOIR		72 168,00	-72 168,00
428700	Personnel - produits à recevoir	1 000,00	1 958,46	-958,46
468700	Divers - produits à recevoir	198 765,72		198 765,72
TOTAL AUTRES CREANCES		199 765,72	74 126,46	125 639,26
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		230 746,00	122 015,10	108 730,90

Date d'arrêté	31/08/2025	31/08/2024	31/08/2023	31/08/2022	31/12/2021
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	8	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	45 180	45 180	45 180	45 180	45 180
Nombre d'actions					
- ordinaires 2	259	2 259	2 259	2 259	2 259
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 768 677	2 926 089	1 987 077	1 008 460	1 241 160
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	5 555 236	7 380 487	3 648 639	6 261 458	4 411 305
Impôts sur les bénéfices	-12 000	-12 000	-12 000		8 184
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	47 949 744	3 361 739	118 962	205	66 685
Résultat net	-42 382 508	4 030 748	3 541 677	6 261 252	4 336 436
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	2 464,47	3 272,46	1 620,47	2 771,78	1 949,15
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	-18 761,62	1 784,31	1 567,81	2 771,69	1 919,63
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	8	8			
Masse salariale	550 535	678 787	431 434	208 080	186 637
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	179 971	268 729	178 743	90 040	84 895

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	2 259			
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenu Divid. encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
SAS TALIS BAYONNE 15 rue Vauban - 64100 BAYONNE	76 225 1 884 836	100 1 800 000	258 156 258 156	(820 441) 0	4 817 991 894 455
SAS TALIS DORDOGNE 110 avenue Paul DOUMER -24100 BERGERAC	560 640 1 686 732	100 500 000	344 559 344 559	488 458 0	3 542 082 279 744
SAS TALIS BORDEAUX 48 rue de Marseille - 33000 BORDEAUX	238 400 1 162 649	100 50 000	295 542 295 542	726 002 0	2 722 788 (452 213)
SCI QUANTIS 110 avenue Paul DOUMER - 24100 BERGERAC	1 000 79 008	99 50 000	990 990	60 698 0	208 693 45 406
SAS TALIS CC 110 avenue Paul DOUMER -24100 BERGERAC	8 874 2 515 996	100 1 400 000	1 718 800 1 718 800	(2 022 347) 0	4 391 001 2 036 226
SAS TALIS PARIS 100 Bd St Antoine - 75012 PARIS	300 000 (1 409 507)	100 0	3 134 788 0	0 0	3 136 536 (2 584 915)
SAS TALIS POITIERS 13 allée des anciennes Serres-86280 ST BENOIT	100 000 539 450	100 120 000	9 220 600 1 000 000	(21 673) 0	2 781 773 (403 217)
SAS CFP ECOLE NANTAISE DE COMMERCE 6 rue Crébillon - 44000 NANTES	1 000 050 1 434 938	100 68 000	8 416 718 1 416 718	(784 676) 0	4 977 347 (554 841)
SAS ENACOM 6 rue Crébillon - 44000 NANTES	15 000 152 778	100 58 000	2 530 638 530 638	(91 075) 0	412 408 (62 347)
SAS ENCIA 6 rue Crébillon - 44000 NANTES	15 000 154 412	100 7 000	1 417 157 417 157	(11 084) 0	184 718 42 167
SAS ENSEC 1 place de la Bourse - 44000 NANTES	340 800 479 291	100 0	2 834 315 334 315	(174 649) 0	434 153 (74 836)
SAS TALIS OUTRE MER 604B rue Alfred Lumière - 97112 BAIE MAHAULT	13 033 010 10 068 967	100 1 950 000	13 313 032 10 013 032	993 060 0	1 096 961 (3 323 957)
SAS ASTON 122 rue Edouarf Vaillant - 92300 LEVALLOIS	37 449 2 577 817	100 1 000 000	20 550 932 550 932	816 026 0	9 785 421 (1 804 194)

TALIS EDUCATION GROUP
Société par actions simplifiée
au capital de 45 180 euros
Siège social : 112 avenue Paul Doumer
24100 BERGERAC
401 384 813 RCS BERGERAC

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 31 AOUT 2026

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2025**

(...)

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique, sur proposition de la Présidente, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à 42 382 507,74 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	42 382 507,74 euros
Imputée en totalité sur les « Autres Réserves »	11 500 000, 00 euros
Le solde	30 882 507,74 euros
Imputé sur le « Report à nouveau » créditeur	445 994,62 euros
Le solde	30 436 513,12 euros
Affecté en totalité au « Report à nouveau » débiteur	
Qui s'élève ainsi à 30 436 513,12 euros .	

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

L'Associée Unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Elle devra, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société ou à la continuation de l'activité, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

Distributions de dividendes

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant	Montant par titre	Eligible à l'abattement de 40%	Non éligible à l'abattement de 40%
31/08/2024	Néant	Néant	Néant	Néant
31/08/2023	Néant	Néant	Néant	Néant
31/08/2022	7 500 000 €	3 320,05 €	Néant	7 500 000 €

Copie certifiée conforme

La Présidente

Représentée par Monsieur Marc ADLER



WILSON AUDIT

GROUPE HOCHÉ

ZAE Cré@Vallée Nord
371 boulevard des Saveurs
24660 Coulounieix-Chamiers
Tél. 05 53 08 88 88
Email : hoche@hoche.com
www.hoche.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**TALIS EDUCATION GROUP SAS
112 AVENUE PAUL DOUMER
24100 BERGERAC**

Exercice clos le 31/08/2025

Ce rapport contient 26 pages

TALIS EDUCATION GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 45.180 €

Siège social : 112 Avenue Paul Doumer – 24100 BERGERAC

RCS BERGERAC N° 401 384 813

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée **TALIS EDUCATION GROUP**

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **TALIS EDUCATION GROUP** relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/09/2024 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe aux comptes annuels :

- la note 5 « Événements postérieurs à la clôture », qui expose l'ouverture d'une procédure de sauvegarde à l'égard de la société par jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux du 21 octobre 2025, ainsi qu'à l'égard des sociétés TALIS NETWORK SAS et TALIS FACTORY SAS, le passif déclaré et arrêté à l'ouverture de la procédure, soit 51 053 688,61 euros dont environ 96 % de dettes intragroupe, et l'arrêté du plan de sauvegarde de la société par jugement du même tribunal du 4 août 2026, mettant fin à la période d'observation et fixant la durée du plan à dix ans ainsi que les modalités d'apurement du passif qu'il emporte ;
- cette même note 5, ainsi que la note 1 « Règles et méthodes comptables », qui exposent l'appréciation portée par la direction sur la continuité d'exploitation. Compte tenu de l'arrêté du plan de sauvegarde, du rééchelonnement et des abandons de créances qu'il emporte, du nouveau financement intragroupe d'un montant maximal de 4 600 000 euros mis en place et des perspectives d'exploitation des filiales, la direction estime que la société est en mesure de faire face à ses engagements et conclut à l'absence d'incertitude significative susceptible de mettre en cause la continuité d'exploitation ; les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2025 ont en conséquence été établis selon le principe de continuité d'exploitation ;
- la note 2 « Titres de participation », qui expose l'examen particulier auquel la valeur des titres de participation a fait l'objet compte tenu de l'ouverture de la procédure de sauvegarde intervenue postérieurement à la clôture, la méthode d'évaluation retenue pour déterminer les valeurs d'utilité, ainsi que les dépréciations comptabilisées au titre de l'exercice pour un montant total de 45,02 millions d'euros. Ces dépréciations ont ramené la valeur nette comptable des titres de participation de 61,90 millions d'euros à 16,88 millions d'euros pour un montant brut inchangé de 65 036 228 euros. Cette note expose également les travaux d'évaluation conduits, postérieurement à la clôture, par l'expert indépendant désigné par ordonnance du juge-commissaire du 22 janvier 2026 dans le cadre de la procédure de sauvegarde, dont les conclusions n'ont pas conduit à remettre en cause les valeurs d'utilité retenues au 31 août 2025 ;
- la note 4 « Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social », qui expose que les capitaux propres de la société sont négatifs et s'établissent à – 27 835 623 euros au 31 août 2025, et que l'associée unique sera consultée sur la poursuite de l'activité dans les conditions prévues à l'article L. 225-248 du Code de commerce, applicable aux sociétés par actions simplifiées.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous informons que les informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce ne figurent pas dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons pas attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PERIGUEUX,
Le 31 août 2026

Le Commissaire aux comptes
WILSON.AUDIT



Aurélien CHAUVIN
Associé

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/08/2025	31/08/2024
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	134 441	96 009	38 432	4 193
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	511 613	118 313	393 300	148 780
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	70 394	52 075	18 319	25 520
Immobilisations en cours				304 401
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	65 036 228	48 155 388	16 880 840	61 901 440
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 030		5 030	5 030
ACTIF IMMOBILISE	65 757 705	48 421 785	17 335 920	62 389 364
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	15 000		15 000	150 000
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	226 367	57 971	168 396	50 693
Autres créances	5 300 092	2 536 256	2 763 837	4 029 423
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	196 804		196 804	89 928
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	55 389		55 389	69 714
ACTIF CIRCULANT	5 793 653	2 594 227	3 199 426	4 389 757
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	71 551 358	51 016 012	20 535 346	66 779 121

Rubriques	31/08/2025	31/08/2024
Capital social ou individuel (dont versé : 45 180)	45 180	45 180
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 909 939	1 909 939
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	11 500 000	7 500 000
Report à nouveau	445 995	415 246
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-42 382 508	4 030 748
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	640 772	411 646
CAPITAUX PROPRES	-27 835 623	14 317 759
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	305 150	708 947
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	164 688	439 668
Dettes fiscales et sociales	133 998	189 996
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	47 767 134	51 122 751
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	48 370 969	52 461 362
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	20 535 346	66 779 121

Rubriques	France	Exportation	31/08/2025	31/08/2024
Ventes de marchandises	101 500		101 500	89 250
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 667 177		1 667 177	2 836 839
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 768 677		1 768 677	2 926 089
Production stockée				
Production immobilisée				20 575
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10 368	1 412
Autres produits			1 840	244
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 780 885	2 948 320
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			31 900	21 183
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 335 622	1 695 569
Impôts, taxes et versements assimilés			27 750	14 509
Salaires et traitements			550 535	678 787
Charges sociales			179 971	268 729
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			105 791	49 267
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			57 971	
Dotations aux provisions				
Autres charges			1 497	650
CHARGES D'EXPLOITATION			3 291 037	2 728 694
RESULTAT D'EXPLOITATION			-1 510 152	219 626
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				-10 001
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			7 003 000	10 000 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			87 732	103 211
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			7 090 732	10 103 211
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			47 556 856	3 134 788
Intérêts et charges assimilées			182 602	2 927 799
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			47 739 458	6 062 587
RESULTAT FINANCIER			-40 648 726	4 040 624
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-42 158 878	4 270 250

Rubriques	31/08/2025	31/08/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	17 802	1 075
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	17 802	1 075
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	23 605	74 893
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	701	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	229 126	177 684
CHARGES EXCEPTIONNELLES	253 432	252 577
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-235 630	-251 502
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-12 000	-12 000
TOTAL DES PRODUITS	8 889 419	13 052 606
TOTAL DES CHARGES	51 271 927	9 021 858
BENEFICE OU PERTE	-42 382 508	4 030 748

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'appréciation portée sur la continuité d'exploitation est exposée au paragraphe « Événements postérieurs à la clôture » de la présente annexe, auquel il convient de se reporter.

2. TITRES DE PARTICIPATION

Sur cet exercice il n'y a aucun mouvement sur les titres de participations dont le montant brut global reste inchangé à 65 036 228 euros.

Les frais d'acquisition sont incorporés au prix d'achat des titres.

Compte tenu de l'ouverture de la procédure de sauvegarde intervenue postérieurement à la clôture, l'évaluation des titres de participation a fait l'objet d'un examen particulier. Les dépréciations exposées ci-après ont été déterminées sur la base de la situation existant au 31 août 2025 et des perspectives d'activité et de rentabilité des filiales appréciées à cette date.

Le retournement brutal du marché de la formation a accentué la dégradation de l'activité et de la rentabilité des filiales qui avait été observée lors de l'exercice précédent.

Ce mouvement a cependant pris une ampleur telle qu'il a conduit la société à procéder à de très nombreuses dépréciations sur la plupart des entités à la suite des calculs qu'elle a menés pour comparer leurs valeurs d'utilité à leurs valeurs comptables.

Ces dépréciations n'ont porté que sur les acquisitions qui ont été réalisées depuis 2021, aucune dépréciation n'ayant été constatée sur l'exercice sur les sociétés du « périmètre historique » que sont TALIS DORDOGNE, TALIS BAYONNE, TALIS BORDEAUX et TALIS C&C. Concernant le périmètre historique, il est rappelé que les titres de la SAS TALIS PARIS ont déjà fait l'objet d'une dépréciation à 100 % lors de l'exercice précédent (3 134 788 euros).

La méthode d'évaluation retenue pour déterminer la valeur d'utilité pose comme principe la comparaison de la valeur d'inscription des titres avec la situation nette détenue, éventuellement corrigée des perspectives d'activité ou de prise en compte de capacités bénéficiaires futures. Lorsque les perspectives d'activité et de rentabilité futures sont incertaines ou négatives, une dépréciation a été comptabilisée afin de maintenir une valeur nette « plancher » des filiales eu égard aux volumes d'activités qu'elles génèrent.

Enfin l'évolution du marché de la formation ne permet plus de maintenir les multiples de valorisation qui ont été appliqués lors de ces acquisitions.

En conséquence les dépréciations suivantes ont été comptabilisées :

1°) TALIS OUTRE MER : société « holding » des sociétés d'outre-mer. La valeur nette comptable des titres a été ramenée de 14,3 M€ à 10 M€ après constatation d'une dépréciation de 4,3 M€. Ce calcul découle de la dépréciation constatée par TALIS OUTRE MER sur ses filiales.

2°) TALIS POITIERS : la dégradation de la rentabilité constatée au cours de l'exercice précédent s'est fortement accentuée sur cet exercice. Aussi la valeur nette comptable des titres a été ramenée à une « valeur plancher » de 1 M€, ce qui a conduit à la constatation d'une provision de 8,22 M€.

3°) sociétés du « pôle Nantais » : ces 4 sociétés sont exactement dans la même situation que TALIS POITIERS. En conséquence leurs valeurs comptables nettes ont été ramenées à des valeurs minimum en fonction de leurs volumes d'activité et de leurs situations nettes au 31/08/2025 :

Sociétés	Valeur comptable titres	Dépréciations	Valeur nette	Capitaux propres	Résultat net
CFP - ENC	8 416 718 €	7 000 000 €	1 416 718 €	1 434 938 €	-554 842 €
ENACOM	2 530 638 €	2 000 000 €	530 638 €	152 778 €	-62 347 €
ENCIA	1 417 157 €	1 000 000 €	417 157 €	154 412 €	42 168 €
ENSEC	2 834 315 €	2 500 000 €	334 315 €	479 291 €	-74 836 €
TOTAL	15 198 829 €	12 500 000 €	2 698 829 €	2 221 419 €	-649 857 €

4°) Enfin la société est en litige avec la société SQLI auprès de qui elle a réalisé l'acquisition de la société ASTON INSTITUT en avril 2024 à la suite de la découverte d'évènements remettant en cause les fondamentaux de l'exploitation. En conséquence une dépréciation de 20 M€ a été comptabilisée afin de ramener la valeur des titres à 550 K€.

Le montant total de la dotation de l'exercice s'élève donc à 45,02 M€ et la valeur nette comptable des titres de participations à 16,88 M€.

Travaux d'évaluation menés dans le cadre de la procédure de sauvegarde

En application des articles L. 621-9 et R. 621-23 du Code de commerce, le juge-commissaire a, par ordonnance du 22 janvier 2026, désigné un cabinet d'expertise indépendant avec pour mission de déterminer la valeur de la société, d'une part en situation liquidative, d'autre part en tant qu'entreprise en activité, conformément à l'article L. 626-32 du Code de commerce. Les rapports définitifs ont été transmis le 19 avril 2026.

A l'issue de ses travaux, l'Expert a conclu à une valeur négative des titres de la société et qui n'est guère éloignée de la situation nette telle qu'elle ressort dans les comptes au 31/08/2025. L'existence d'écarts s'explique par le fait que l'Expert a évalué la société en prenant en compte les plus-et moins-value latentes alors que l'arrêté des comptes est fondé sur le seul respect du droit comptable et notamment le respect du principe de prudence.

Ces travaux portent sur la valeur de la société elle-même et non sur celle de chacune de ses filiales prise isolément ; ils ont été conduits postérieurement à la clôture, sur la base de données actualisées et dans une finalité propre à la procédure collective. Mais ils n'ont pas conduit à remettre en cause les valeurs d'utilité retenues au 31 août 2025.

3. CRÉANCES ET DETTES

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les valeurs disponibles figurant à l'actif sont en concordance avec les différents états de rapprochement établis à partir des positions des organismes financiers. Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominative.

Les dettes figurant au passif sont inscrites pour leur valeur au jour de la clôture de l'exercice, toutes provisions pour les actualiser ayant été pratiquées. Sont par exemple provisionnées l'ensemble des charges ou dettes nées au cours de l'exercice, même si elles n'ont pas encore fait l'objet d'une note de débit.

La dette de compte courant vis-à-vis de la société mère, la société TALIS NETWORK, et qui s'élève à 43 841 188 euros est imputée dans la catégorie d'échéances à plus d'un an et moins de 5 ans.

Les échéances présentées ci-dessus correspondent à la situation contractuelle existant au 31 août 2025. Le plan de sauvegarde arrêté le 4 août 2026 a réinstallé cette dette sur une durée de dix ans, assortie de trois annuités de franchise, selon les modalités exposées au paragraphe « Événements postérieurs à la clôture ».

Document transmis par le
Commissaire aux comptes

Ce rééchelonnement, postérieur à la clôture, est sans incidence sur le classement des dettes au 31 août 2025.

La créance correspondante déclarée par la société TALIS NETWORK et admise au passif de la procédure s'élève à 46 408 371 euros. L'écart avec le montant figurant au bilan au 31 août 2025 s'explique par [à compléter : intérêts courus et opérations intervenues entre le 31 août et le 21 octobre 2025.

4. CAPITAUX PROPRES INFÉRIEURS À LA MOITIÉ DU CAPITAL SOCIAL

Les capitaux propres de la société sont négatifs et s'établissent à – 27 835 623 euros au 31 août 2025, soit un montant inférieur à la moitié du capital social. Les associés seront consultés sur la poursuite de l'activité dans les conditions prévues à l'article L. 225-248 du Code de commerce, applicable aux sociétés par actions simplifiées. La perspective de rétablissement de la situation nette repose sur l'exécution du plan de sauvegarde arrêté le 4 août 2026 et sur le redressement des résultats des filiales.

5. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Ouverture de la procédure de sauvegarde

Par jugement du 21 octobre 2025, le Tribunal de commerce de Bordeaux a prononcé l'ouverture d'une procédure de sauvegarde à l'égard de la société, ainsi qu'à l'égard des sociétés TALIS NETWORK SAS et TALIS FACTORY SAS. La poursuite de l'activité a été autorisée par jugements des 10 décembre 2025 et 14 avril 2026.

Le passif déclaré et arrêté à l'ouverture de la procédure s'élève à 51 053 688,61 €, dont environ 96 % de dettes intragroupe, la créance de compte courant détenue par la société mère TALIS NETWORK SAS (46 408 371 €) représentant à elle seule plus de 90 % du passif affecté.

Arrêté du plan de sauvegarde

La société a déposé un projet de plan le 27 mai 2026. Les créanciers ayant été répartis en huit classes de parties affectées, le projet a recueilli un vote favorable de six classes sur huit ; le plan a été arrêté par application forcée interclasses dans les conditions de l'article L. 626-32 du Code de commerce.

Par jugement du 4 août 2026, le Tribunal de commerce de Bordeaux a arrêté le plan de sauvegarde de la société, mis fin à la période d'observation et fixé la durée du plan à dix ans, soit jusqu'au 4 août 2036. Un commissaire à l'exécution du plan a été désigné. L'inaliénabilité des titres de la société et du fonds de commerce a été prononcée pour une durée de deux ans.

Les principales modalités d'apurement du passif sont les suivantes :

- créances fiscales et sociales privilégiées (28 393,87 €) et créance sociale chirographaire (1 439,60 €) : remboursement intégral en une annuité, à l'échéance 2027 ;
- créances bancaires chirographaires (280 098,60 €), créances fournisseurs et prestataires (198 866,03 €), créances intragroupe des filiales (3 929 545,83 €), créance de mandataire social (13 560,78 €) et créance intragroupe de la société mère TALIS NETWORK SAS (46 408 371 €) : remboursement à hauteur de 47,8 % du montant admis, selon un échancier progressif commun sur dix annuités comportant trois années de franchise (0 % en 2027, 2028 et 2029), puis 5 % en 2030, 10 % en 2031 et 2032, 15 % en 2033 et 20 % pour chacune des trois dernières annuités ;
- la fraction non remboursée, représentant 52,2 % du montant admis, fait l'objet d'un abandon pur et simple pour les créances bancaires, fournisseurs et de mandataire social, soit un abandon d'environ 257 K€ ; s'agissant des créances intragroupe des filiales et de la créance de la société mère, cette fraction n'est pas abandonnée mais différée, son traitement éventuel n'intervenant qu'après le dixième anniversaire du plan et le complet règlement des autres créances affectées, dans le cadre d'un mécanisme de retour à meilleure fortune ;
- les créances inférieures à 500 € (1 922,71 €) et les frais de greffe (466 €) sont réglés dès l'adoption du plan.

Le passif à apurer dans le cadre du plan ressort ainsi à 24 784 258,84 €.

Financement du plan et continuité d'exploitation

Afin de couvrir les besoins de liquidités identifiés sur la période 2026/2027, un nouveau financement intragroupe d'un montant maximal de 4 600 000 €, mis à disposition par une société ad hoc constituée à l'initiative de l'un des fondateurs du Groupe, a été souscrit sous condition suspensive de l'arrêté des plans de sauvegarde des holdings du Groupe. Ce financement vient à maturité le 30 juin 2036.

Le Tribunal a relevé que les prévisionnels d'exploitation et de trésorerie établis confirment la viabilité de l'entreprise et que la trésorerie existante, complétée par ce nouveau financement, permet d'assurer les premiers paiements du plan ainsi que les charges d'exploitation.

Compte tenu de l'arrêté du plan de sauvegarde, du rééchelonnement et des abandons de créances qu'il emporte, du nouveau financement mis en place et des perspectives d'exploitation des filiales, la direction estime que la société est en

mesure de faire face à ses engagements. Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2025 ont en conséquence été établis selon le principe de continuité d'exploitation.

Litige SQLI

Par assignation délivrée le 1er octobre 2025, la société a engagé une procédure contentieuse à l'encontre de la société SQLI devant le Tribunal des activités économiques de Paris, tendant à l'annulation de la cession d'ASTON INSTITUT et à la restitution du prix de cession de 20,11 M€, outre 1 429 198 € d'indemnités et 75 000 € au titre de l'article 700 du Code de procédure civile. Aucun produit à recevoir n'a été comptabilisé à ce titre au 31 août 2025, l'issue de cette procédure demeurant incertaine à la date d'arrêté des comptes.

AUTRES INFORMATIONS

A compter du 1er janvier 2022, la société a rejoint le périmètre d'intégration fiscale constitué par la société TALIS FACTORY. Selon la convention d'intégration fiscale, les filiales calculent leur IS comme si elles n'étaient pas membre du groupe et les éventuels produits de l'intégration sont calculés par la société tête de groupe.

La société fait partie du périmètre de consolidation légale constitué par la société TALIS FACTORY.

EFFECTIFS

L'effectif moyen annuel s'élève à 3,42.

ORGANIGRAMME JURIDIQUE TALIS

TALIS FACTORY SAS

110 avenue Paul DOUMER – 24100 BERGERAC

Président MadVenture représentée par Marc ADLER

Détient 100 % de TALIS NETWORK et est détenteu à hauteur de 88,78 % par TALIS INVEST

TALIS NETWORK SAS

110 avenue Paul DOUMER – 24100 BERGERAC

Président TALIS FACTORY représentée par M.ADLER

Détient 100 % de TALIS EDUCATION GROUP

TALIS EDUCATION GROUP SAS

112 avenue Paul DOUMER – 24100 BERGERAC

Président TALIS FACTORY représentée par M.ADLER

Détient 100 % de de toutes les structures à l’exception de QUANTIS 99 % + 1% TALIS FACTORY

ASSOCIATION
GIE

TALIS FORMATION

Président : O. Toiron
Trésorier : A. Gaudin
Secrétaire : R. Challe

ARIA PME D'AQUITAINE

Président : F. Moreau
Trésorier : A. Gaudin
Secrétaire : Y. Hinnekint

TALIS-BS Paris

Président : O. Toiron
Trésorier : A. Gaudin
Secrétaire : R. Challe

GIE CORPORATE

Président: O. Toiron

TALIS POITIERS

Président : TALIS FACTORY
SAS capital 100 000 €

TALIS BORDEAUX

Président : TALIS FACTORY
SAS capital 238 400 €

TALIS PARIS

Président : TALIS FACTORY
SAS capital 300 000 €
EN L J

TALIS DORDOGNE

Président : TALIS FACTORY
SAS capital 560 640 €

TALIS BAYONNE

Président : TALIS FACTORY
SAS capital 76 224 €

TALIS COMPETENCES & CERTIFICATIONS

Président : TALIS FACTORY
SAS capital 8 874 €

TALIS OUTRE-MER

SAS capital 13 033 010 €
Président : TALIS FACTORY
Détient 89,17 % de FORE IDN et 100 % des autres :

EQUINOXE FORMATION GUYANE
SAS capital : 100 000 €

SN IMFS MARTINIQUE
SAS capital 75 000 €

FORE ALTERNANCE GUADELOUPE
SAS capital 165 400 €

TALIS MARTINIQUE
SAS capital 10 000 €

FORE ENTREPRISE GUADELOUPE
SAS capital 115 000 €

FORE ILES DU NORD SAINT MARTIN
SAS capital 145 425 €

TALIS EDUCATION GROUP détient 100 % des écoles de NANTES
Président : TALIS FACTORY

CFP ECOLE NANTAISE DE COMMERCE
SAS capital 1 000 050 €

ENACOM NANTES
Sas capital 15 000 €

ENCIA NANTES
SAS capital 15 000 €

ENSEC NANTES
SAS capital 340 800 €

GIE NANTES

QUANTIS

Gérant : Y. Hinnekint
SCI capital 1 000 €

ASTON INSTITUT

Président : TALIS FACTORY
SAS capital 30 000 €

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	271 969		646 054
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	19 605		19 605
Matériel de bureau, informatique, mobilier	68 584		50 789
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	304 401		
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	392 590		70 394
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	65 036 228		65 036 228
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	5 030		5 030
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	65 041 258		65 041 258
TOTAL GENERAL	65 705 817		65 757 705

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		271 969	646 054	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport		19 605	19 605	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		68 584	50 789	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		304 401		
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		392 590	70 394	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		65 036 228	65 036 228	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		5 030	5 030	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		65 041 258	65 041 258	
TOTAL GENERAL		65 705 817	65 757 705	

Amortissements				
Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	118 995	95 327		214 322
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	118 995	95 327		214 322
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	19 605			19 605
Matériel de bureau et informatique, mobilier	43 064	10 464	21 059	32 470
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 669	10 464	21 059	52 075
TOTAL GENERAL	181 665	105 791	21 059	266 397

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre	229 126						229 126
TOTAL	229 126						229 126

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	411 646	229 126		640 772
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	411 646	229 126		640 772
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	3 134 788	45 020 600		48 155 388
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients		57 971		57 971
Autres dépréciations		2 536 256		2 536 256
DEPRECIATIONS	3 134 788	47 614 827		50 749 615
TOTAL GENERAL	3 546 434	47 843 953		51 390 386
Dotations et reprises d'exploitation		57 971		
Dotations et reprises financières		47 556 856		
Dotations et reprises exceptionnelles		229 126		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	5 030	5 030	
Clients douteux ou litigieux	69 565	69 565	
Autres créances clients	156 802	156 802	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	113 620	113 620	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	4 986 706	4 986 706	
Débiteurs divers	198 766	198 766	
Charges constatées d'avance	55 389	55 389	
TOTAL GENERAL	5 586 878	5 586 878	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	129	129		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	305 021	305 021		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	164 688	164 688		
Personnel et comptes rattachés	38 796	38 796		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 196	37 196		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	45 541	45 541		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	12 464	12 464		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	47 767 134	3 925 946	43 841 188	
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	48 370 969	4 529 781	43 841 188	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	305 021			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/08/2025	31/08/2024	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168840	Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	445,52	504,36	-58,84
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		445,52	504,36	-58,84
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	FRS FACTURES NON PARV.	37 319,51	3 974,49	33 345,02
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		37 319,51	3 974,49	33 345,02
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	Provision congés payés	6 682,88	12 012,40	-5 329,52
428600	PERSONNEL FRAIS A PAYER	31 486,08		31 486,08
438200	CHARGES SUR C.P.	2 994,57	5 094,35	-2 099,78
438600	Charges sociales - charges à payer	2 900,00		2 900,00
448600	ETAT CHARGES A PAYER	9 580,90	13 818,50	-4 237,60
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		53 644,43	30 925,25	22 719,18
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518600	AGIOS A PAYER	128,71	297,22	-168,51
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		128,71	297,22	-168,51
TOTAL CHARGES A PAYER		91 538,17	35 701,32	55 836,85

Compte	Libellé	31/08/2025	31/08/2024	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES D'AVANCE	55 389,03	69 714,05	-14 325,02
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		55 389,03	69 714,05	-14 325,02

Compte	Libellé	31/08/2025	31/08/2024	Ecart
409800	AVOIRS A RECEVOIR		72 168,00	-72 168,00
418100	Clients - factures à établir	30 980,28	47 888,64	-16 908,36
428700	Personnel - produits à recevoir	1 000,00	1 958,46	-958,46
468700	Divers - produits à recevoir	198 765,72		198 765,72
TOTAL		230 746,00	122 015,10	108 730,90
TOTAL		230 746,00	122 015,10	108 730,90
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	Clients - factures à établir	30 980,28	47 888,64	-16 908,36
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		30 980,28	47 888,64	-16 908,36
AUTRES CREANCES				
409800	AVOIRS A RECEVOIR		72 168,00	-72 168,00
428700	Personnel - produits à recevoir	1 000,00	1 958,46	-958,46
468700	Divers - produits à recevoir	198 765,72		198 765,72
TOTAL AUTRES CREANCES		199 765,72	74 126,46	125 639,26
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		230 746,00	122 015,10	108 730,90

Date d'arrêté	31/08/2025	31/08/2024	31/08/2023	31/08/2022	31/12/2021
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	8	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	45 180	45 180	45 180	45 180	45 180
Nombre d'actions					
- ordinaires 2	259	2 259	2 259	2 259	2 259
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 768 677	2 926 089	1 987 077	1 008 460	1 241 160
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	5 555 236	7 380 487	3 648 639	6 261 458	4 411 305
Impôts sur les bénéfices	-12 000	-12 000	-12 000		8 184
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	47 949 744	3 361 739	118 962	205	66 685
Résultat net	-42 382 508	4 030 748	3 541 677	6 261 252	4 336 436
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	2 464,47	3 272,46	1 620,47	2 771,78	1 949,15
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	-18 761,62	1 784,31	1 567,81	2 771,69	1 919,63
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	8	8			
Masse salariale	550 535	678 787	431 434	208 080	186 637
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	179 971	268 729	178 743	90 040	84 895

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	2 259			
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
SAS TALIS BAYONNE 15 rue Vauban - 64100 BAYONNE	76 225 1 884 836	100 1 800 000	258 156 258 156	(820 441) 0	4 817 991 894 455
SAS TALIS DORDOGNE 110 avenue Paul DOUMER -24100 BERGERAC	560 640 1 686 732	100 500 000	344 559 344 559	488 458 0	3 542 082 279 744
SAS TALIS BORDEAUX 48 rue de Marseille - 33000 BORDEAUX	238 400 1 162 649	100 50 000	295 542 295 542	726 002 0	2 722 788 (452 213)
SCI QUANTIS 110 avenue Paul DOUMER - 24100 BERGERAC	1 000 79 008	99 50 000	990 990	60 698 0	208 693 45 406
SAS TALIS CC 110 avenue Paul DOUMER -24100 BERGERAC	8 874 2 515 996	100 1 400 000	1 718 800 1 718 800	(2 022 347) 0	4 391 001 2 036 226
SAS TALIS PARIS 100 Bd St Antoine - 75012 PARIS	300 000 (1 409 507)	100 0	3 134 788 0	0 0	3 136 536 (2 584 915)
SAS TALIS POITIERS 13 allée des anciennes Serres-86280 ST BENOIT	100 000 539 450	100 120 000	9 220 600 1 000 000	(21 673) 0	2 781 773 (403 217)
SAS CFP ECOLE NANTAISE DE COMMERCE 6 rue Crébillon - 44000 NANTES	1 000 050 1 434 938	100 68 000	8 416 718 1 416 718	(784 676) 0	4 977 347 (554 841)
SAS ENACOM 6 rue Crébillon - 44000 NANTES	15 000 152 778	100 58 000	2 530 638 530 638	(91 075) 0	412 408 (62 347)
SAS ENCIA 6 rue Crébillon - 44000 NANTES	15 000 154 412	100 7 000	1 417 157 417 157	(11 084) 0	184 718 42 167
SAS ENSEC 1 place de la Bourse - 44000 NANTES	340 800 479 291	100 0	2 834 315 334 315	(174 649) 0	434 153 (74 836)
SAS TALIS OUTRE MER 604B rue Alfred Lumière - 97112 BAIE MAHAULT	13 033 010 10 068 967	100 1 950 000	13 313 032 10 013 032	993 060 0	1 096 961 (3 323 957)
SAS ASTON 122 rue Edouarf Vaillant - 92300 LEVALLOIS	37 449 2 577 817	100 1 000 000	20 550 932 550 932	816 026 0	9 785 421 (1 804 194)